

Les clés pour transmettre sa ferme sereinement



Le 02 + 17 décembre et le 13 + 20 janvier
à Mugron (au KL'HUB) de 9h à 17h

Objectif

Être capable de transmettre sa ferme à un repreneur, et de reprendre une ferme à transmettre

Public visé

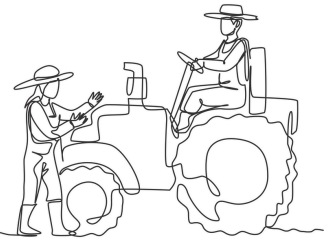
- Agriculteurs de tout âge ayant un projet de transmission totale ou partielle de sa ferme (départ à la retraite, fin d'activité, recherche d'associé, ...)
- Agriculteurs et porteurs de projet souhaitant reprendre une ferme à transmettre (nous contacter)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Infos et inscription :

alice.grimaldi@alpad40.fr ou au 05 58 75 02 51 / 06 42 00 23 21

Les clés pour transmettre sa ferme sereinement



Contexte

50% des paysan.ne.s landai.se.s partiront à la retraite d'ici 10 à 15 ans, questionnant le maintien d'une agriculture paysanne de qualité et de proximité.

Transmettre est un acte humainement difficile pour beaucoup de paysans : difficultés à se connaître et se projeter, importantes remises en question, complexité de transmettre une vie de savoirs, relations humaines avec le(s) repreneur(s), etc.

Or, le transmetteur, le(s) repreneur(s) et leur posture sont la clé d'une transmission réussie et les relations entre cédant(s) et repreneur(s) sont décisives.

Les paysans de l'ALPAD souhaitent donc accompagner et former les paysans futurs retraités et/ou en fin d'activité à préparer et anticiper leur transmission, et aider à préparer l'installation de porteurs de projet souhaitant reprendre une ferme.

Programme de la formation

02 décembre : connaître les options **juridiques** et **fiscales** pour transmettre

- les questions juridiques et fiscales à anticiper et à déterminer

17 décembre : **anticiper les démarches pour transmettre (1ère partie)**

- construire son projet de transmission étape par étape, anticiper les démarches

13 janvier : anticiper la **transmission de son patrimoine, de son foncier**

- connaître les options patrimoniales et foncières à anticiper pour transmettre son patrimoine

20 janvier : anticiper les démarches pour transmettre (2ème partie)

- identifier les problématiques à éclaircir pour mener à bien son projet de transmission

Intervenants

Stéphane Ouillon, responsable du service juridique - Cogéré

Me Gourgues, notaire spécialisé en droit rural à Saint Pierre du Mont

Conseiller MSA

Alice Grimaldi, animatrice installation-transmission à l'ALPAD

Modalités pédagogiques

- Apport de connaissances sur les étapes de la transmission, les profils de repreneurs, ...
- Co-construction collective et partage d'expériences
- Exercices d'écoute active et temps de travail individuel sur les besoins de chacun pour transmettre

Financement et accessibilité

Formation prise en charge par Vivea pour les paysans en activité

Porteurs de projet, retraités et autres profils : nous contacter

Conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap : nous contacter

repas tirés
du sac